



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

**Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES**

**Réf : 2025/35**

**Objet : Médiathèque – Subvention pour la  
bibliothèque de Dommartin**

Date de convocation : 13 juin 2025

Date d'affichage : 13 juin 2025

**Date de réunion : 19 juin 2025**

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 23

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le dix-neuf juin à 20h06, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GUILLOT Myriam, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme NAVAS Catherine, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas (à partir de 20h11) et M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.

Étaient excusés : M. CHAFFAUD Jérôme qui a donné pouvoir à M. PERRET Nicolas, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme JOURDAN Dominique qui a donné pouvoir à M. DIOCHON Eric, Mme MICHAUD Laurence qui a donné pouvoir à M. FERRAND Etienne, Mme ONOFRE Lia, M. ROZIER Raphaël, M. SAVART Gauthier qui a donné pouvoir à M. FERNANDES Michel et Mme SOCQUET Anne-Laure qui a donné pouvoir à M. BERNIGAUD Christian

Absent : M. PERRET Nicolas (jusqu'à 20h10)

Mme CHARDIGNY Mireille est nommée secrétaire de séance.

Mme MD BUIRET, Adjointe en charge de la culture rappelle les travaux d'aménagement (mobilier) de la bibliothèque de Dommartin.

La bibliothèque de Dommartin est une annexe de la Médiathèque « Le Trait d'Union ».

La Médiathèque est classée B1 au niveau départemental et peut prétendre à 40% de subvention plafonnée à 8000 € dans le cadre du nouvel aménagement de la bibliothèque de Dommartin.

L'estimation du montant total des travaux s'élève à 13 600 € HT / 16 320 € TTC.

Elle précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention du Département.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la demande d'une subvention auprès du Département.

Fait et délibéré en mairie,

Le 19/06/2025

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du



Accusé de réception en préfecture  
001-200077220-20250619-2025-35-DE  
Date de télétransmission : 20/06/2025  
Date de réception préfecture : 20/06/2025